



Expropriation avant licitation juridique

Par **monik_old**, le **24/06/2007** à **11:20**

suite à une succession difficile nous sommes amenés à cette extrémité,
mon frère occupe le logement de ma mère décédée, depuis 4 ans ne veut pas partir ne
repond à aucun courrier des notaires et avocats ne va même pas chercher les LR ou
sommations interdit l'entrée des locaux à quiconque
j aimerais pouvoir lui réclamer une indemnité pour occupation s'il ne paie pas
faire arrêt sur pension (retraité de la fonction publique) et ensuite éventuellement faire une
procédure d'expulsion si rien n'y fait
en ai je le droit avez vous d'autres idées ????